

# Communiqué de presse

*Pour diffusion immédiate*

## **Le CISSS de l'Outaouais annonce des mesures exceptionnelles pour soutenir ses employés**

**Gatineau, 7 février 2018** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais met en place dès maintenant des mesures exceptionnelles pour faire face au fort achalandage dans nos services. Au cours des dernières semaines, la saison de la grippe, particulièrement virulente cet hiver, a entraîné une pression supplémentaire sur le personnel du réseau de la santé, déjà fortement sollicité. Ainsi, le recours au temps supplémentaire a augmenté et le personnel peine à maintenir la cadence.

### **Mesures exceptionnelles :**

- Utilisation optimale de toutes les places disponibles en CHSLD, ressources intermédiaires et de type familial en Outaouais afin de libérer rapidement les lits d'hospitalisation de courte durée. De plus, des négociations sont en cours pour développer des places additionnelles ;
- Optimisation de l'utilisation de l'ensemble des lits d'hospitalisation en relocalisant des patients hospitalisés en milieu urbain vers d'autres installations (hôpitaux de Papineau, Shawville, Maniwaki, et Wakefield) ;
- Redéploiement de certaines ressources humaines (infirmière, infirmière auxiliaire, préposé aux bénéficiaires, commis) vers les services aigus ;
- Suspension des activités de formation et modulation des activités d'orientation pour augmenter la disponibilité du personnel clinique ;
- Révision du niveau d'activités aux blocs opératoires et de l'utilisation de civières de chirurgie d'un jour pour dégager les urgences ;
- Mise en place de modalités pour éliminer le temps supplémentaire obligatoire ;
- Dans la communauté :
  - s'assurer de l'augmentation de la disponibilité des heures de sans rendez-vous au sein des GMF et des cliniques médicales;
  - s'assurer de l'application des mesures et des pratiques de prévention au sein des ressources intermédiaires et des résidences privées pour aînés notamment par l'utilisation de l'outil d'aide à la décision : quand et où consulter;
  - se préparer à l'éventuelle ouverture de cliniques de grippe selon les demandes du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Ces mesures entrent en vigueur à compter de maintenant et le demeureront jusqu'à ce que la situation se résorbe. Le CISSS de l'Outaouais sollicite la collaboration de la population et des familles concernées et continuera de les informer, comme il se doit.

Pour en savoir plus sur la grippe, visitez notre site Web :

Comment éviter la contamination : <https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/sante-publique/prevention-des-maladies-infectieuses-et-transmissibles/grippe-saisonniere/>

Aide à la décision - Grippe ou gastro : quand consulter : <https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/sante-publique/prevention-des-maladies-infectieuses-et-transmissibles/grippe-saisonniere/>

-30-

### **Pour plus de renseignements :**

Geneviève Côté

Agente d'information et relations médias

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Téléphone: 819 966-6000 poste 2829

Cellulaire: 819 360-2648

genevieve.Cote.cisss@ssss.gouv.qc.ca